

**DÉLIBÉRATION N°2023-24_106
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 28 mai 2024

7 - Validation points CFVU du 11 avril et du 16 mai 2024

Point n° 7.8 « Travaux de la commission contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) »

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération CFVU_2023-2024_085 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les travaux de la commission contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC).



Besançon, le 30 mai 2024

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry CAMUS", is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe :

Annexe n°7.8.1 Délibération CFVU_2023-2024_085_Travaux de la commission Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

DELIBERATION N°2023-24_085
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 16 mai 2024

8. Travaux de la commission Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) du
02/05/2024

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 2
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 24
Membres présents : 14	Pour : 24
Membres représentés : 12	Contre : 0
Total : 26	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable aux travaux de la commission contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) du 2 mai 2024.

Besançon, le 17 mai 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

-Travaux de la commission de la commission contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) du 2 mai 2024.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

UNIVERSITÉ <small>DE</small> FRANCHE-COMTÉ	COMPTE-RENDU
	Commission CVEC Projets du 02/05/2024

Émargement

Présences : **Coralie Mayeur-Carpentier** (VP vie étudiante), **Romain Hassold** (VP étudiant), **Laetitia Ducret** (Responsable du BVE), **Marie Ancian** (Responsable du SSE), **Florence Mériot** (Responsable de Campus Sport), **Jérémy Querenet** (Responsable du SSAC), **Hélène Pouilloux** (Directrice du SCD), **Ludivine Prost** (Membre du BVE), **Marie-Hélène De Sede Marceau** (Elue CFVU), **Fabrice Mussy** (Elu CFVU), **Thierry Camus** (Directeur général des services), **Valentine Ruet** (représente du Crous BFC),

Procurations (2 maximum par personne) :

- **Romain Hassold** a reçu les procurations de **Lucas Poitevin** (élu étudiant CA) et Camille Buhot (vice-présidente étudiante et élue étudiante CFVU)
- **Coralie Mayeur-Carpentier** a reçu la procuration de **Laurence Ricq** (VP formation en charge de la CFVU)

Invités en qualité d'expert.e : **Murielle Ruffier** (expert-chargée de mission précarité), **Fatima Ansri** (expert DAF), **Anna Manukyan** (expert DAF), **Emilie Camelin** (expert CVEC Région)

Invités autres : **Mathilde Devillers** (membre du BVE)

La commission est représentée par 12 membres avec voix délibérative dont 3 avec procurations et 4 experts.

La Commission est réunie pour statuer sur les appels à projets CVEC uFC pour l'année universitaire 2024-2025 et présenter le contexte et les perspectives de la CVEC.

1. Rappel des exigences de la CVEC

Il est rappelé les principes de la CVEC. La CVEC est payée par les étudiants en début de chaque année et a vocation à être utilisée à destination des étudiants. Dans un objectif d'effectivité et de transparence, les critères d'examen des dossiers ont été transmis aux porteurs de projets : une exigence particulière est portée sur les pièces justificatives, de même que sur l'objectif des projets présentés. En effet, la CVEC ne finance pas les projets liés à la formation.

Les enjeux de la CVEC à l'échelle nationale ont été rappelés notamment à l'occasion du séminaire du 3 avril dernier.

Plusieurs éléments ont été mis en avant :

- Il y a de moins en moins de reliquat dans l'ensemble des établissements. Ce reliquat est lié à la période Covid et les difficultés à s'emparer de cette somme
- L'utilisation de la CVEC doit se faire de manière efficace et en adéquation avec les projections.
- Pour l'amélioration de l'utilisation de la CVEC, les dossiers d'appels à projets doivent être le plus complets et fiables possibles.
- Les projets pluriannuels sont soutenus et encouragés par le ministère. Une réflexion est à mener pour soutenir à moyen et long terme des projets d'envergure.
- La dynamique territoriale doit être prise en compte afin de toucher les sites de proximité pour qu'ils puissent bénéficier de la CVEC et de ses appels à projets.

Le CROUS est un partenaire majeur de la CVEC. Il récolte et redistribue la CVEC auprès des différents établissements. Une projection financière annuelle est établie bien que les étudiants s'inscrivent pour une année universitaire. Pour une utilisation plus efficace de la CVEC, il est rappelé l'importance de garder et développer l'ouverture à d'autres partenaires et d'accorder une attention particulière aux demandes de co-financement. De plus, un accompagnement est proposé par le Bureau de la vie étudiante pour permettre aux associations et porteurs de projets de monter et développer leurs projets.

La CVEC représente la somme des étudiants et constitue un engagement financier au service des étudiants. Ces derniers ne sont pourtant pas suffisamment présents au sein de la Commission CVEC et ne sont pas très nombreux. La Commission souhaite d'ailleurs souligner l'engagement et le travail de nos Vice-Présidents étudiants.

2. Point financier

Les fonds de la CVEC sont répartis entre le FSDIE (minimum 30%) et les parts fixes des quatre services supports. Et il reste environ 10% pour les appels à projets CVEC. C'est une part qui est de plus en plus faible.

La Commission rappelle qu'il est indispensable de garder à l'esprit que la CVEC ne constitue jamais un droit acquis (ni pour les porteurs de projets, ni pour les composantes) : en effet, elle est destinée au financement des projets pour les étudiants mais n'a pas pour objet de faire vivre les services.

La Commission souhaite également encourager et favoriser les projets ayant des cofinancements.

Il est, à ce titre, recommandé de déposer plus de demande co-financement ; il est également demandé d'avoir une réflexion large sur tous les autres financements envisageables. Pour rappel, plusieurs autres sources de financements et appels à projets sont présentés comme celui du Crous et des villes et agglomérations, tel que, par exemple, celui de Grand Besançon Métropole.

La Commission rappelle les ajouts aux parts fixes qui ont été votés aux dernières commissions concernant l'ajout du poste de coordinateur pour le BVE et l'agenda de Doctolib pour le SSE.

Une réflexion pourra être engagée sur des projets renouvelés annuellement pour un ajout aux parts fixes de leur service.

La somme disponible est de 161 500 € et un reliquat de 120 000 € environ.

3. Examen des projets relatifs à l'AAP CVEC 2024-2025

Les critères sont rappelés pour le vote des différents projets.

- La faisabilité et la transparence des projets, notamment à l'aide des justificatifs de dépense.
- Des projets avec co-financement. Les reliquats sont de plus en plus faibles, les projets ne pourront plus être financés en totalité par la CVEC.
- Le respect de la dimension éco-responsable. C'est un engagement de la part de l'université. Les éléments de développement durable comme le prêt de matériel, le recyclage, la mobilité douce, vont être travaillés pour s'inscrire dans la charte de gestion et d'utilisation de la CVEC.

La Commission a une grande responsabilité vis-à-vis de la gestion de la CVEC, qui sont des fonds venant des étudiants. Une demande de priorisation a été fait aux porteurs de projets pour ajouter un indicateur pour le vote de la commission. Les porteurs de projets ayant fait preuve de sérieux dans la réflexion de leur projet et ayant apporté toutes les pièces justificatives seront favorisés.

Les dossiers incomplets ne seront pas présentés ni soumis au vote pour la prochaine commission. Le manque de justificatifs de dépenses fait obstacle au vote. Les dossiers incomplets pourront être reportés pour la prochaine commission.

La commission examine chaque projet un à un et valide au moyen d'un vote l'attribution des subventions CVEC demandés (*cf. document présenté en annexe*).

28 projets ont été déposés pour une somme s'élevant au total à 694 932,45 € et une demande de subvention CVEC uFC à hauteur de 398 712,25 €.

Le tableau (joint en annexe à ce document) comporte les votes, les motifs de la proposition par la commission CVEC et les suffrages ou le cas échéant leurs absences en raison du caractère inéligible du projet.

Il est rappelé aux membres bénéficiaires d'un projet, qu'ils ont l'obligation d'apposer le logo de la CVEC afin de diffuser l'image de la CVEC, la faire mieux connaître des étudiants et souligner l'usage la somme qu'ils versent lors de l'inscription.

4. Perspectives pour la CVEC

Il est prévu d'inscrire et de soutenir davantage la dimension éco-responsable dans les projets déposés. Dans un premier temps, des réserves seront émises lorsque le projet s'éloigne des enjeux environnementaux. Dans un second temps, ils devront être modifiés. Une attention particulière sera portée sur la transparence et les justificatifs et précisions de l'utilisation des fonds.

Il est proposé de réunir les membres de la Commission lors d'une autre réunion spécifique pour étudier les perspectives et évolutions e la CVEC. L'objectif sera de présenter les modifications prévues des processus d'accès et mieux identifier et faire connaître les critères d'utilisation de la CVEC.

5. Questions diverses

La séance est levée à 18h47.

ANNEXE N°01

Tableau récapitulatif projets

Service support	Composante ou porteur de projet	Nom du projet	Ordre de priorité	Decriptif du projet	Porteur du projet
SSE	SSE	Prévention-Mieux-être	1	Sensibiliser les étudiants à différentes problématiques de santé, sur des thèmes divers (santé mentale, sécurité routière, santé sexuelle, nutrition, etc), leur donner des outils pour améliorer la santé mentale, aider au mieux être,	Marie ANCIAN
SSE	SSE	Précarité menstruelle	2	Poursuivre l'engagement de l'uFC dans la lutte contre la précarité menstruelle. Réapprovisionner tout au long de l'année les 31 distributeurs de protections périodiques installés dans différents lieux (UFR, BU, MDE,...) et les 6 distributeurs en cours de fabrication et distribuer aux étudiantes, des culottes menstruelles réutilisables.	Corinne LESUEUR-CHATOT et Ourdia KHAZNADJI
Campus sport	Campus sport	Bien être	1	Développer la pratique sportive des étudiants et développer une offre complémentaire à l'offre sportive : le bien-être. A travers notamment la pratique sportive et de bien-être sur les lieux d'études excentrés où la pratique sportive est absente ou limitée, pour agir au plus près des étudiants. Organiser deux nuits du Bien-être Mettre en place deux stages forme et nature dans le Jura.	Florence MERIOT
Campus sport	Campus sport	SHNU	2	Pouvoir concilier à l'UFC un double projet sport et études supérieures Appliquer le décret du 13 septembre 2018 concernant la mission d'accompagnement des étudiant.e.s. SHNU Accomplir la politique sportive de l'UFC en matière de SHNU Assurer le financement de l'accompagnement SHNU	Patrick DECIMO

Campus sport	Campus sport	Battle Archery	3	Le projet s'inscrit comme un prolongement des animations et enseignements qui sont mise en œuvre régulièrement par Campus Sport. Enfin , il ouvre la porte à la création d'une nouvelle activité de tir à l'arc pour répondre à une demande pas encore satisfaite : activité physique de tir accordant une grande importance à la concentration, au calme, à la recherche de l'équilibre mental et physique accessible à toutes les morphologies et à beaucoup de handicap, moteur ou nerveux	Claude VARLET
Campus sport	Campus sport	Nuits fluo	4	Proposer aux étudiants de l'université une offre sportive supplémentaire sur le même format que les nuits sportives. Il s'agira de 5 dates durant l'année universitaire où Campus sport proposera des nuits sportives dans différentes activités : hand à 4/ basket/ volley/ bad et une nuit de la danse.	Virginie METGE
Campus sport	STAPS	Abri vélos		Améliorer les conditions de vie et de santé pour les étudiants. Répondre aux enjeux environnementales en limitant l'impact carbone lié aux déplacements en voiture. Développer la mobilité douce, le vélo. Proposer aux étudiants un lieux sécurisés afin de limiter le nombre de vols de vélos sur l'UFR STAPS.	Florence MERIOT
Campus sport	IUT NFC	E-sport		Création d'une salle de pratique esport à l'IUT NFC ouverte à tous les étudiants des deux composantes de Belfort et Montbéliard, répondant aux besoins croissants des étudiants en matière de développement des compétences non-académiques et de création d'une offre d'activités hors cursus. Ce projet vise à offrir un espace moderne et complet dédié à la pratique de l'esport,	Lucas BARRAUX et Pascal CHATONNAY

SSAC	SSAC	Programmation culturelle		Proposer aux étudiants de l'université de Franche-Comté, sur tout le territoire, une programmation artistique et culturelle riche et variée avec des ateliers de pratique artistique et des événements, en lien avec les partenaires locaux.	Ghislaine GAULTIER
SSAC	SSAC	Game jam		La Game Jam est un événement se déroulant sur plusieurs jours où des équipes composées de différents profils (développeurs, graphistes...) doivent créer un jeu dans un temps imparti, avec une thématique imposée ou non. Dans le cas de la Scientific Game Jam, l'originalité est d'incorporer aux équipes étudiantes (55 étudiants en groupes de formations diverses), un doctorant et son sujet de recherche comme thématique au jeu.	Ghislaine GAULTIER
SSAC	SCD	Actions culturelles en BU	1	Faire vivre l'action culturelle en BU, soutenir l'organisation d'évènements gratuits et diversifiés initiés par, avec, ou pour les étudiants dans ces "deuxièmes maisons" qu'ils plébiscitent.	Marie SMOUTS

SSAC	SLHS	Menstrues		Visibiliser les menstruations et les questions annexes (enjeux environnementaux, maladies), favoriser la prévention des troubles et des maladies menstruelles.	Ghislaine GAULTIER et Jérémy QUERENET
SSAC	IUT NFC	Cinéma		Proposer des séances de cinéma (court-métrage, long métrage, ...) mensuellement dans un amphithéâtre de l'IUT NFC grâce au partenariat avec Cinéma d'Aujourd'hui.	Lucas BARRAUX
BVE	BVE	Ressourcerie	1	La Ressourcerie doit répondre à des besoins sociaux et environnementaux. La ressourcerie est localisée dans le bâtiment du (Li)VE sur le campus de la Bouloie. Elle est accessible par tous les étudiants de Besançon, ainsi que ceux du Nord Franche-Comté. Elle a vocation à proposer des services et ateliers à l'ensemble des étudiants de l'université de Franche-Comté à Besançon.	Laetitia DUCRET
BVE	BVE	Budget participatif étudiant	2	Le Budget Participatif Etudiant est un outil de démocratie participative à destination des étudiants de l'Université de Franche-Comté souhaitant améliorer leurs conditions de vie étudiante.	Laetitia DUCRET

BVE	BVE	BAE 2024 Besançon, Lons-le-Saunier et Vesoul	3	Bienvvenue aux étudiants (BAE) est un évènement organisé par l'université de Franche-Comté auxquels sont associés de nombreux partenaires et acteurs locaux (région, ville, communautés de communes...).Cet évènement permet de lancer lors de la rentrée, la vie étudiante, en organisant une action d'ampleur pour faire communauté.	Laetitia DUCRET
BVE	BVE	BAE 2024 NFC	4	Bienvvenue aux étudiant-es est une évènement phare de la rentrée étudiante à Belfort et Montbéliard, devenu un temps marquant en 2023 et attendu en 2024 !	Laetitia DUCRET
BVE	BVE	Sessions d'accompagnement aux associations étudiantes	5	Proposer un cycle de formations gratuites aux associations étudiantes, et plus largement aux étudiant-e-s, comme l'uFC s'y est engagée dans sa charte de labellisation des associations étudiantes.	Laetitia DUCRET
BVE	BVE	Accompagnement des étudiants en situation de handicap	6	Le BVE en collaboration avec SSAC proposent la création d'un espace sensoriel de plein air pour aménager le campus (de manière durable), à destination des étudiants en situation de handicap, et accessible plus largement à tous les étudiants	Laetitia DUCRET
BVE	BVE	Projet intergénérationnel-Logement étudiants internationaux	7	Un partenariat a été construit avec le CCAS autour d'un projet d'habitat intergénérationnel, dans la résidence autonomie Marulaz de Besançon. En échange de la réservation par le CCAS de ce logement, l'uFC financera son ameublement et son équipement de base.	Laetitia DUCRET

BVE	IUT NFC	Concerts		Proposer des concerts en début d'année universitaire à l'IUT NFC grâce au partenariat entre l'IUT NFC et La Poudrière, le Moloco et Capitale Française de la Culture.	Lucas BARRAUX
BVE	SCD	Médiation culturelle	2	Avec le recrutement de 6 service civiques, développer l'accompagnement dans l'utilisation des outils numériques et consolider l'offre culturelle et l'action sociale dans les BU.	Marie SMOUTS
BVE	SCD	Prêts d'ordinateurs portables et petits matériels	3	Soutenir les étudiants en situation de précarité numérique et favoriser l'égalité des chances en prêtant du matériel numérique.	Marie SMOUTS
BVE	SCD	Aménagement Forum	4	Offrir un espace dédié à l'accueil de groupes, pour des présentations collectives, des manifestations culturelles, des conférences et débats, des animations ludiques interactives.	Marie SMOUTS

BVE	SCD	Espace Kiosque	5	Equipement complémentaire de la BU via un espace dédié aux débats et à la consultation de ressources en lien avec des actions culturelles.	Marie SMOUTS
BVE	Mission Précarité	Ligne Ecoute-Info		La ligne écou-info est un dispositif qui prévoit de proposer un espace d'écoute bienveillante en distanciel sur des délais courts, d'être dirigé.e vers les interlocuteur.rices et les structures compétentes, d'aborder en toute confidentialité des thématiques telles que l'anxiété, le manque de motivation, l'éloignement avec les proches, la gestion de son budget, la réorientation.	Murielle RUFFIER
BVE	DREIF	Découvre ta région d'accueil		Organisation de deux activités sur le territoire Franc-comtois à destination de 90 étudiants. Un week-end au marché de Noel de Montbéliard et un week-end à Villers-le-Lac.	Mathilde TEMPESTA
BVE	CLA	Pack Cuisine		L'action vise à acheter 150 "packs cuisine" pour aider à l'installation de nos étudiants étrangers. Ces kits seront disponibles sous forme de prêt aux étudiants. Ils seront donc redistribués chaque été.	Séverine FUSARO
BVE	IUT NFC	Lieux de vie		Finaliser des espaces d'accueil à destination des étudiants en BUT. Le lieu doit permettre à tous les étudiants de partager, créer, travailler ou encore s'amuser pour décompresser endehors des heures de face à face pédagogiques. Cette action doit permettre de développer le sentiment de bien-être et la qualité de vie des étudiants tout en participant au sentiment d'appartenance à l'IUT et l'uFC.	Lucas BARRAUX
BVE	ST	HOLIST		Réaffectation d'une salle d'accueil d'étudiants, réorganisation du hall de propédeutique et mise à disposition de casiers supplémentaires.	Cecile ROGUEDA-BERRIET
BVE	SCD	Aménagement extérieur BU santé		Aménager pour les étudiants la terrasse Est et le patio Ouest de la BU avec re-végétalisation et installation de tables de pique-nique, bancs, parasols et chaises longues.	Marie SMOUTS

Budget total projet	CVEC UFC demandé	Attribution proposée par la commission CVEC	Nb étudiant-e-s concerné-e-s	Date début	Date fin	Lieu du projet	Commentaire
32 630,00 €	30 680,00 €	30 680,00 €	Ensemble des étudiant-e-s de l'uFC	01/09/2024	06/07/2025	Besançon, Belfort, Montbéliard, Lons-le-Saunier	Mise en en commun des projets de prévention du SSE. Projets renouvelés : Sécurité routière, Santé sexuelle, Lutte contre les addictions (anciennement Mois sans tabac), SST, Prévention entre pairs grâce aux ERS, Action consentement, Amélioration de l'attente et de l'accueil au sein du SSE. Nouveaux projets : Théâtre forum, Escape Game santé mentale, Ateliers cuisine, Conférence troubles du comportement alimentaire, Nutrigame, Cohérence cardiaque, Ateliers de médiation animale, Atelier Gym douce.
20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	Ensemble des étudiant-e-s de l'uFC	01/09/2024	31/08/2025	Tous les sites de l'uFC	Deuxième phase du projet avec réapprovisionnement des distributeurs de protections périodiques. S'ajoute la distribution de 320 culottes menstruelles pour 6000 €.
29 900,00 €	19 900,00 €	19 900,00 €	500	01/09/2024	30/06/2025	Tous les sites de l'uFC	Renouvellement du projet sur l'ensemble des sites de l'uFC avec l'ajout de stages forme et nature (avec une partie de participation financière par les étudiants). 21000 prévu pour la masse salariale.
13 760,00 €	8 600,00 €	8 600,00 €	80	01/09/2024	31/06/2025	Tous les sites de l'uFC	Restauration CROUS, frais de communication avec : tenues vestimentaires et représentation lors des événements pour 4000 €. Le dispositif des preneurs de notes 4 100 € (financés par enveloppe CEE) ne relève pas de la CVEC.

7 345,00 €	4 845,00 €	3 000,00 €	Ensemble des étudiant.e-s de l'uFC	01/09/2024	01/06/2024	Tous les sites e l'uFC	Financement de l'achat de l'ensemble du matériel (ambidextre) pour la pratique du tir à l'arc.
11 080,55 €	6 580,55 €	1 500,00 €	500	01/09/2024	30/06/2025	Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul	Achat de matériel spécifique pour une pratique sportive dans le noir. Subvention de 500 € de l'ASUFC.
38 136,00 €	38 136,00 €	0,00 €	5000	01/09/2024	02/02/2025	Besançon	Nouvelle proposition d'un abri à vélos pour 40 places.
44 250,00 €	22 125,00 €	0,00 €	?	01/01/0225	31/06/2025	Belfort et Montbéliard	Un co-financement à moitié de la part de l'IUT. Disposition de 12 postes informatiques.

66 540,00 €	61 540,00 €	61 540,00 €	1200	01/09/2024	31/08/2025	Tous les sites de l'uFC	Financement de 16 ateliers de pratique artistique et organisation de 2 évènements fédérateurs.
12 100,00 €	12 100,00 €	6 000,00 €	5000	01/09/2024	31/08/2025	Tous les sites de l'uFC	Action pendant le WE puis restitution en deux temps à destination des étudiants et du grand public.
31 300,00 €	20 000,00 €	17 000,00 €	25000 potentiel	02/09/2024	30/08/2025	Tous les sites de l'uFC	Des actions variées sur l'ensemble des sites avec des partenaires diversifiés.

3 850,00 €	2 850,00 €	2 850,00 €	25000 potentiel	11/09/2024	30/05/2025	Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul	Plusieurs actions : projections débats, ateliers d'écriture créative avec restitution théâtralisée et distribution de produits et d'informations sur les menstruations.
11 250,00 €	6 500,00 €	0,00 €	700	01/09/2024	31/06/2025	Belfort	Rétiration avec achats de mobiliers et matériel informatique et peinture pour 6820 €.
85 000,00 €	10 500,00 €	10 500,00 €	3000	01/09/2024	31/12/2025	Besançon	Projet en coopération avec le Crous BFC.
52 000,00 €	42 000,00 €	30 000,00 €	10000 potentiel	11/09/2024	28/08/2025	Tous les sites de l'uFC	Réitération du projet structurant de la vie étudiante par les étudiants avec un travail de collaboration avec le budget participatif de la ville de Besançon.

92 000,00 €	13 400,00 €	13 400,00 €	20000	11/09/2024	18/10/2024	Besançon, Lons-le-Saunier et Vesoul	
55 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	4000	19/09/2024	26/09/2024	Belfort et Montbéliard	
6 000,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	3000	01/03/2024	31/12/2024	Tous les sites de l'uFC	Objectif de suivre un budget, offrir un pack d'ouverture aux associations. Actions proposées en réponse aux difficultés de certains présidents d'associations et afin de soutenir leur engagement.
4 551,20 €	4 551,20 €	4 551,20 €	781	01/05/2024	31/08/2025	Besançon	Projet en collaboration avec le SSAC et le SSE. Le projet remplace celui de la mission Handicap.
3 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	2	06/03/2024	05/03/2025	Besançon	

10 650,00 €	5 000,00 €	1 500,00 €	1000 potentiel	01/09/2024	31/06/2025	Belfort et Montbéliard	Lien avec l'évènement BAE n'est pas clair.
4 824,00 €	4 824,00 €	0,00 €	20000	26/08/2024	30/06/2025	Besançon, Belfort et Montbéliard	Financement de 6 services civiques sur 6 établissements du SCD.
19 500,00 €	19 500,00 €	19 500,00 €	25000 potentiel	01/09/2024	31/08/2025	Tous les sites de l'uFC	Extension du service de prêt d'ordinateurs portables pour 17000 € (30) et développement du service de prêt de petits matériels empruntables.
16 384,00 €	16 384,00 €	5 510,00 €	2000 potentiel	02/09/2024	30/08/2025	Belfort	Achat de matériels et mobiliers pour une utilisation variée de l'espace forum de la BU.

1 000,00 €	1 000,00 €		100	02/09/2024	31/08/2025	Lons-le-Saunier	Financement de mobilier pour créer des espaces à disposition de la communauté université à Lons-le-Saunier.
7 486,50 €	7 486,50 €	7 486,50 €	Ensemble des étudiant.e-s de l'uFC	09/09/2024	29/11/2024	Tous les sites de l'uFC	Réouverture de la ligne lors de la rentrée universitaire, période de l'usage de la ligne par les étudiants.
4 910,00 €	4 910,00 €	4 910,00 €	90	01/12/2024	15/05/2025	Tous les sites de l'uFC	Organisation de deux sorties en partenariat avec l'ESN. Croisière dégustation à destination de 45 étudiants pour 2695 €.
9 885,20 €	5 000,00 €	0,00 €	250	01/07/2024	31/08/2025	Besançon	Achat de packs cuisine empruntable chaque année.
14 600,00 €	10 000,00 €		?	01/01/2025	31/06/2025	Belfort	Financement via le Budget participatif étudiant
20 491,00 €	15 600,00 €		3800	01/06/2024	31/12/2024	Besançon	Financement via le Budget participatif étudiant
11 500,00 €	11 500,00 €		6400	01/09/2024	31/08/2025	Besançon	Financement via le budget participatif étudiant

694 932,45 €	398 712,25 €	278 727,70 €
--------------	--------------	--------------

Délibération	Commentaire commission
<p>Décision : favorable Pour la somme de 30680 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Projet abouti ; plusieurs programmes existants et appréciés. Innovation avec la médiation animale.</p> <p>Programmation découlant des demandes des étudiant-es et répondant à leurs besoins.</p> <p>Cofinancements à envisager.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 20000 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Pérennisation de la lutte contre la précarité menstruelle, le projet est adapté à l'évolution de comportement des étudiant-es vis-à-vis des protections périodiques et les engagements des politiques publiques. Le projet s'inscrit également dans des engagements écoresponsables.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 19 900 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Complète l'offre de Campus Sports dans les lieux éloignés du campus Bouloie (centre-ville de Besançon et NFC). Permet de développer la variété des activités proposées et donc plus d'accessibilité à tous les profils étudiants.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 8600 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Envisager le passage de ce projet en part fixe pour sa pérennité. Le projet financera le soutien alimentaire et les tenues vestimentaires. Il permet de soutenir les sportifs de haut niveau, témoigne ainsi de l'engagement de l'université et permet à celle-ci de rayonner dans des évènements sportifs d'envergure nationale et internationale. La commission souligne l'engagement fort de l'UFC dans cet accompagnement.</p>

<p>Décision : favorable Pour la somme de 3000 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : 3 Pour : 13</p>	<p>La proposition de cette nouvelle activité répond à un engouement des étudiant-es et constitue en un investissement de long terme. La commission encourage le lancement de l'activité en redimensionnant pour tester sa réussite. Elle invite également Campus Sports à se mettre en lien avec un club local.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 1500 euros (une nuit)</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : 6 Abstention : 1 Pour : 7</p>	<p>La commission demande de revoir et corriger le projet : notamment se rapprocher des associations BIAPAS et ASUFC qui organisent également des nuits fluo. Une réserve porte également sur l'aspect éco-responsable insuffisant du projet, en raison de l'achat de matériel qui pourrait être partagé. La Commission vote pour une nuit.</p>
<p>Décision : défavorable Décision unanime par concertation</p> <p>Voix : NPPV : Contre : Abstention : Pour :</p>	<p>Le projet n'est pas examiné. Il s'agit d'un projet de construction et de mobilité, qui ne correspond pas assez aux exigences de la CVEC et représente un investissement important pour un petit nombre d'étudiant-es. Il est proposé de s'orienter vers les plans de mobilité.</p>
<p>Décision : défavorable Dossier incomplet</p> <p>Voix : NPPV : Contre : Abstention : Pour :</p>	<p>La commission n'examine pas le projet, faute d'éléments probants qui permettent d'apprécier le dossier. Les justificatifs de dépenses n'ont pas été déposés. La commission propose un report du projet pour la commission CVEC 2025 avec un montage financier plus cohérent. La commission souligne la démesure du projet au regard du nombre d'étudiants concernés. Des co-financements et un portage par l'association de e-sport sont également recommandés.</p>

<p>Décision : favorable Pour la somme de 61540 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Programmation multisites, s'adressant à l'ensemble des étudiant-es et s'inscrivant en complémentarité avec les activités proposées par les associations étudiantes institutionnelles.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 6000 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Projet qui n'a pas été présenté pour les AAP VE de la Région, impliquant un manque de co-financement ou même de financement global pour ce projet. La commission souhaite et encourage le SSAC pour engager un co-financement et dans ce cadre propose d'accorder 6 000 € pour la réalisation de ce projet. La commission soutient pleinement ce projet.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 17000 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 1 Contre : Abstention : 1 Pour : 11</p>	<p>La commission souligne le manque de précision de certains éléments, notamment les actions de fête au sein des BU. Le calendrier n'est pas encore construit et la demande de financement est présentée malgré le manque de visibilité des actions, mais en tenant compte des réalisations passées. Engagement de la part du SCD d'ajuster les actions en fonction de l'enveloppe qui sera allouée. En tenant compte des indications faites et le retour de la Direction des Affaires financière sur la consommation des crédits des 2 années précédentes, le SCD souhaite participer à l'effort conjoint et demande une subvention de 17 000 €</p>

<p>Décision : favorable Pour la somme de 2850 euros</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Le projet apporte une dimension artistique à un sujet habituellement traité sous le prisme de la santé. Il est bien construit et constitue une proposition innovante. Une vigilance est à apporter sur le montage budgétaire. La commission souhaite toutefois encourager la réalisation de ce projet.</p>
<p>Décision : défavorable</p> <p>Voix : 14 NPPV : 1 Contre : 13 Abstention : 1 Pour : 0</p>	<p>Report de l'examen du projet. Manque d'éléments concrets, pas de justificatifs des dépenses. Un investissement matériel déjà réalisé, pas de retour sur les programmations déjà organisées. En raison de nombreux points de vigilance et de l'objectif sûrement pédagogique du projet, la commission vote contre ce projet et propose un report de celui-ci à la commission CVEC de 2025</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 10500 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>L'ouverture de la Ressourcerie est récente et se développe, cette somme vise à permettre une programmation d'animations. La commission souligne la pertinence du projet et soutient également la perspective d'une présence sur l'ensemble du territoire en répondant pleinement aux besoins des étudiants.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 30 000 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Attribution partielle en attendant plus d'éléments concrets sur ce qui a déjà été mené, avec une structuration de la mise en œuvre pour permettre plus d'ambition dans la réalisation des projets des étudiant-es. la commission suggère de diminuer l'enveloppe allouée à 30 00 € pour mettre en place des projets plus structurés mais également mieux portés.</p>

<p>Décision : favorable Pour la somme de 13400 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité de la commission afin de mettre en place les actions d'accueil et évènements festifs au moment de la rentrée des étudiants</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 7500 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité pour la réalisation du projet Bienvenue aux Etudiants aussi bien en NFC que sur les autres sites.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 1200 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Parler de "sessions aux associations étudiantes" La commission souligne l'importance d'accompagner les associations étudiantes .</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 4551,20 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Question des aménagements à proximité du learning centre, mais également de proposer un aménagement pour tous les étudiants dans un environnement durable.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 1600 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Projet destiné à financer l'aménagement d'un logement proposé pour deux étudiants internationaux dans une résidence pour personnes âgées. Convention établie entre le CCAS et l'uFC.</p>

<p>Décision : favorable Pour la somme de 1500 euros (un concert)</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : 3 Abstention : 2 Pour : 6</p>	<p>Au regard du manque de justificatifs et de travail commun avec le BVE, la somme attribuée, moins élevée de celle initialement demandée, devrait néanmoins permettre, en complément des cofinancements déjà obtenus, l'organisation de deux concerts. La commission encourage l'action proposée mais propose une programmation d'un seul concert à Montbéliard, notamment dans le cadre de la capitale de la culture.</p>
<p>Décision : défavorable Non éligible - le financement sera pris en charge par l'établissement</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour :</p>	<p>Les services civiques n'effectuent pas de prestation de service et relèvent de la masse salariale. Ils ne doivent pas être fléchés sur des crédits CVEC-Projets. Le financement ne peut pas être voté. L'uFC s'engage à apporter son soutien financier pour le recrutement de ces 6 services civiques indispensables au fonctionnement du SCD.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 19500 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Outil qui améliore la qualité des études et la qualité de vie des étudiant-es, avec un impact concret et immédiat sur celles et ceux qui en bénéficient. La commission soutient le renouvellement des achats des ordinateurs prêtés et souhaite favoriser également le recyclage d'ordinateurs de la DSIN dans les divers composantes et services afin de les remettre en état pour réutilisation.</p>
<p>Décision : favorable Pour la somme de 5510 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour :</p>	<p>En l'absence de co-financement et en raison des liens avec la formation, la commission vote l'attribution d'une subvention moindre de 5 510 € pour les buzzers et le mobilier.</p>

<p>Décision : défavorable</p> <p>Dossier à revoir avec le département</p> <p>Voix : NPPV : Contre : Abstention : Pour :</p>	<p>Projet non étudié du fait de l'aménagement du lieu qui n'est pas possible par l'université car il appartient au conseil départemental du Jura.</p>
<p>Décision : favorable</p> <p>Pour la somme de 7486, 50 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : Abstention : Pour : unanimité</p>	<p>Question sur l'enveloppe demandée pour une ligne alors qu'il y a de nombreuses lignes gratuites et ouvertes. L'objectif est de mettre en place une évolution du dispositif.</p>
<p>Décision : favorable (à vérifier)</p> <p>Pour la somme de 4910 euros</p> <p>Voix : 13 NPPV : 2 Contre : 0 Abstention : 5 Pour : 6</p>	<p>Sous réserve de l'ouverture à toutes les étudiant-es.</p>
<p>Décision : défavorable</p> <p>Projet ne relevant pas de la CVEC</p> <p>Voix : NPPV : Contre : Abstention : Pour :</p>	<p>Le projet est inéligible car les stagiaires du CLA ne paient pas la CVEC.</p>